

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
03 novembre 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 09 novembre à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE Alain DETERNES, Laurent BRUN, Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Audrey GERAUD, Annie WEGRZYN.

Excusés : Patricia RAYNAUD et Franck VALETTE.

Pouvoirs : Franck VALETTE à Jean-Marc DUMONT ; Patricia RAYNAUD à Laurent BRUN.

Secrétaire de séance : Audrey GERAUD

Avenant au bail de la MAM LES PIMOUSSES N°32/2022

Monsieur le Maire informe que l'association MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) LES PIMOUSSES représentée par Mme GARCON Laurie, a fait la demande d'ajouter une provision de charges mensuelle, à partir du 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 25 € pour régler notamment la Taxe d'Ordures Ménagères. Cela permettra à l'association d'étaler mensuellement cette charge plutôt que d'avoir à la régler en une seule fois.

Les autres articles restent inchangés.

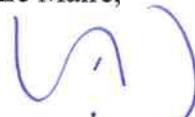
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'ajouter au loyer en cours de l'association MAM LES PIMOUSSES pour le logement situé 105 Route de Francois Mercier, une provision de charges mensuelle d'un montant de 25 € afin de régler les charges locatives ;**
- **D'Autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le 10 novembre
2022
et publié le 10 novembre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal,
Fait à Tronget, le 10 novembre 2022

Le Maire,


Jean-Marc DUMONT

